

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DU MFOUNDI

 PREFECTURE DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 CENTER REGION

 MFOUNDI DIVISION

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONOP/JO6/SAEF/CDPM/2025 du..18/07/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPÉ DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MINKOAMEYOS, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI

I- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2025**, le Préfet du Département du Mfoundi, Autorité contractante lance, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la construction d'**un (01) forage** équipé de pompe à motricité humaine **AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MINKOAMEYOS**

II- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- FORATION
- EQUIPEMENT ET DEVELOPEMENT
- ANALYSE ET TRAITEMENT
- SUPER STRUCTURE
- FORMATION DE DEUX ARTISANS REPARATEURS

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

1. Participation et Origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil, justifiant dès capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet et disposant d'une attestation et/ou d'un récépissé de dépôt de la catégorisation datant de moins de deux (2) mois.

2. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du MINEPAT exercice 2025, répartis comme suit :

LOT N°	IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE PENSE N°	MONTANTS (FCFA)
01-RB	59 94 195 05 110000 523412		8.500.000 (HUIT MILLIONS CINQ CENT MILLE)

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de **TROIS (03) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est « **EN LIGNE** ».

5. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont les montants respectifs s'élèvent à :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
01-RB	170.000 (Cent soixante-dix mille)

Valable jusqu'à **trente (30) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la Préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la porte 107 dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs(15.000)** payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique du dossier. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

8. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais porteront la mention :

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/
AONOP/JO6/SAEF/CDPM/2025 du ..18/07/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MINKOAMEYOS, DANS LE DEPARTEMENT DU
MFOUNDIEN DEUX (02) LOTS. LOT N°**

"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT"

Elles devront être transmises en ligne par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 21 AOÛT 2025 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé dans la plateforme COLEPS.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10.Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21 AOÛT 2025 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunions de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leurs offres, même en cas de regroupement d'entreprises. **Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

11.Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugé non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».
- du non-respect de **70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre**;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, le SDP) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.
- de l'absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur avec photos.
- Non-respect du format des offres.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le chiffre d'affaires moyen de cinq cent millions ;
- La capacité financière correspondant à 30% du montant du lot sollicité ;
- La qualification et l'expérience du personnel ;
- Les moyens logistiques ;
- Les première et dernière pages du CCTP et du CCAP paraphé et signé
- La méthodologie

Le non-respect d'au moins 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée **la moins-disante** en incluant le cas échéant les remises proposées.

13. Nombre maximum de lots

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Préfecture du Mfoundi, porte 107 à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

16.Additif de l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

17.Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques -

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517. N° vert du MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations:

- MINMAP (ATCR)
- ARMP
- CDPM-MFOUNDI
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

Yaoundé, le

18 JUIL 2025

LE PREFET

(AUTORITE CONTRACTANTE)

MIRIDENT Emmanuel Marie
Administrateur Civil Principal

